

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2017

Début du conseil d'école : 18h00

Présents : Mmes et M. Jouberton, Karbowiak, Ruiz-Domon, Eyermann, Gonzalez, Cohen, Le Duff, Gérard, De Noni, Thillaye, Kahn, Kratz, Hubrecht, Wendenbaum, Roth, Rohmer, enseignants ;

M. Debes, Maire de Hoenheim, Mme Meckler, adjointe ;

Mmes et MM. Christophe, Yildirim, Siffert, Metrich, Aoufi, Leonhardt, Hanifi, Parents d'élèves.

Résultats des élections et accueil de la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves

Le taux de participation de 61,57 % est correct et correspond à celui des années précédentes. Pour autant, il faudra pour l'an prochain prévoir de mieux préciser les modalités de vote, au vu des 93 bulletins nuls recensés : les représentants des parents d'élèves souhaitent que pour les prochaines élections, un nouveau support de communication, plus ludique et compréhensible soit distribué aux familles afin de réduire ce nombre de bulletins nuls.

Approbation du PV du conseil d'école du 16 juin 2017

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Points mairie à la demande des parents

A. Travaux

Les travaux sur le bâtiment 1 sont maintenant terminés : isolation extérieure, étanchéité des toits et circuit de ventilation. Ceux-ci ont été plus longs que prévus et se sont poursuivis jusqu'aux vacances de la Toussaint, en particulier sur les mercredis après-midis. L'expérience acquise doit servir et ne pas entraîner les mêmes soucis pour la réfection du bâtiment 2.

Des travaux ont également été menés à la cantine ; les parents soulignent les soucis que cela a pu poser, les locaux étant également utilisés pendant les vacances scolaires. La mairie informe qu'une dernière salle sera peinte pendant les vacances de Noël. Le 17/10, les représentants des parents ont fait part de leurs inquiétudes auprès de la mairie sur les éventuels travaux du Bâtiment Restauration scolaire et leur incidence sur la sécurité des enfants. La mairie répond le 24/10 que ces travaux ont été organisés en concertation avec le Centre Socioculturel et que tout sera mis en œuvre pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Au final, le lundi 30/11 au soir, le centre socioculturel contacte les familles pour leur demander de fournir le pique-nique pour le repas du lendemain midi, le temps d'organiser la salle pour permettre aux enfants de prendre le repas.

Les représentants des parents d'élèves ne comprennent pas ce qui s'est passé pour qu'une telle situation se produise.

La mairie informe qu'une dernière salle dans le Bâtiment Restauration Scolaire sera repeinte pendant les vacances de Noël, normalement sans incidence car il n'y a pas d'ALSH à ce moment.

Il faudra gérer correctement les futurs travaux prévus aux prochaines vacances scolaires d'été, compte-tenu de l'utilisation des locaux par les activités extra-scolaire, afin d'assurer l'accueil et la sécurité des élèves.

Pour l'ensemble des travaux à venir, il est demandé un point précis à la mairie pour le prochain conseil d'école de mars 2018 (appels d'offre, travaux prévus et calendrier, localisation de l'ascenseur et du préau).

M. le maire précise qu'un projet de type "street art" sera travaillé collectivement dans le cadre de la décoration du futur préau.

Les parents rappellent une suggestion/demande qui avait été formulée l'an passé sur la mise à place de tableau noir sur les murs de l'école permettant aux enfants pendant la récréation de pouvoir s'exprimer à la craie.

B. Semaine de 4 jours

Mme Siffert présente un diaporama réalisé à partir des retours de l'enquête menée par les parents d'élèves sur le retour à la semaine de 4 jours et les demandes des parents en ce qui concerne le péri-scolaire et les services complémentaires. Le taux de retour est important (représente 68% des enfants de l'école) et ce d'autant plus que chaque famille n'a répondu bien entendu qu'une fois.

4 hypothèses d'horaires scolaires ont été proposées avec des résultats voisins pour certaines d'entre elles :

8h00-11h30 et 13h30 – 16 h :	29 %
8h15 – 11h45 et 13h45 – 16h15 :	27 %
8h30 – 12h00 et 14h - 16h30 :	31 %
8h30 – 11h30 et 13h30-16h30 :	13 %

Le sondage traitant aussi de questions complémentaires, les représentants des parents d'élève renouvellent pour la 3^{ième} année consécutive le besoin d'un Accueil à partir de 7h30 et d'un Accueil de Loisir durant les vacances de Noël.

Les représentants des parents d'élèves renouvellent pour la 3^{ième} année leur remerciement à la mairie pour leur soutien au Centre Socioculturel dans la mise en place de l'Accueil de Loisir de la 2^{nde} quinzaine d'Août 2018.

Les représentants de parents d'élèves relatent aussi de toutes les remarques/suggestions qui ont été formulées par les familles. Un document synthétique des résultats est remis à la M. le Maire et Mme Meckler. Une copie de ses résultats sera aussi communiquée au Centre Socioculturel.

Les horaires retenus devront tenir compte de la journée des élèves et des possibilités d'organisation du périscolaire (accueil du matin, cantine, accueil du soir, NAP et interventions du CSC, accueil et activités à mettre en place le mercredi matin en complément de celles existantes actuellement à partir de 11h30).

Les représentants de parents d'élèves expriment aussi les inquiétudes de certains parents face à l'éventuelle augmentation du tarif de la journée (11h30 – 18h30) ALSH du mercredi. Pour rappel, lors du passage de la semaine de 4 jours à la semaine de 4,5 jours, le mercredi ALSH (7h45 à 18h30) qui a été amputé de 3 heures, n'a pas fait l'objet d'une réduction de tarif auprès des familles.

Un vote a lieu sur le principe de la semaine de 4 jours :

Pour : 22 Contre : 1 Abstentions : 0

M. le Maire précise que les horaires scolaires qui seront proposés à la validation du DASEN seront harmonisés pour les 4 écoles de la commune. Une enquête mairie sera réalisée pour déterminer avec les intervenants péri-scolaires/ALSH le système le plus satisfaisant.

La mairie prévoit aussi de réunir les représentants de parents d'élèves des 4 écoles lors d'un comité de pilotage début 2018 afin d'échanger sur ce sujet.

Le conseil d'école arrête le principe d'un conseil d'école extraordinaire début février 2018 pour trancher sur la question des horaires et être informé des modalités et horaires d'un éventuel accueil du matin, du périscolaire et de l'accueil de loisir sur la journée du mercredi.

C. Cantine scolaire

La question d'un permis à points avait été envisagé en juin 2017 pour trouver des solutions au comportement difficile de certains élèves pendant la pause méridienne et la cantine ; M. le Maire informe qu'un nouveau règlement est à l'étude pour entrer en vigueur à la rentrée scolaire 2018.

Depuis la rentrée 2017, 4 élèves de la classe Ulis mangent à la cantine et sont accompagnés pour le temps cantine par l'AVS-co (Auxiliaire de Vie Scolaire Collective).

Les représentants des parents d'élève pensent que pour un enfant avec handicap, ce temps cantine ne doit pas être évident à vivre. Ils leur semblent essentiel que ces enfants soient accompagnés mais ils ne comprennent pas pourquoi cet accompagnement doit se faire au détriment du temps scolaire.

M. le Maire explique que l'ouverture de la classe ULIS dans une école est proposée par l'Education Nationale qui donne normalement uniquement des moyens d'accompagnement sur le temps scolaire et que pour le temps extra-scolaire qui relève de la municipalité, il n'existe aucune aide aux communes pour accompagner ce public spécifique.

Point Ecole

Actuellement, il y a 4 AVS affectées à l'école : 1 AVS co en classe Ulis (Mme Céline Jourquin), une AVS i en classe de CE2 (Mme Judith Favre) et une AVS i en CP (Mme Liza Egly). Le directeur remercie les AVS pour la qualité du travail fourni au bénéfice des élèves.

Une 4ème AVS est malheureusement en congé maladie depuis le 11 septembre ; les représentants des parents d'élèves relèvent cette situation inadmissible, puisque 2 élèves sont ainsi en difficulté dans leurs apprentissages et au-delà les autres élèves de leur classe.

Les représentants des parents d'élève font état du courrier de soutien aux familles qu'ils ont rédigé à l'attention de M. Gleitz, Inspecteur de l'Education Nationale de Strasbourg 6. Ils expriment leur profonde désolation et mécontentement sur la façon dont l'Education Nationale gère cette situation et espèrent qu'une solution sera trouvée rapidement - avant les vacances de Noël. Car l'accompagnement AVS est un droit pour les enfants dont la demande a été approuvée.

M. Rohmer précise que l'école et les enseignants interviennent également pour qu'une solution rapide soit enfin trouvée.

La classe d'Ulis comprend actuellement 9 élèves. Mme Thillaye, enseignante de la classe, explicite la notion d'inclusion : l'Ulis est un dispositif qui permet l'inclusion régulière d'élèves de l'Ulis dans une classe ordinaire de l'école en fonction de leurs besoins scolaires. Les élèves concernés ont donc une classe de référence dans laquelle ils travaillent régulièrement.

Sécurité sur le plateau

Les représentants des parents d'élèves posent la question de la sécurité des élèves sur le plateau scolaire (une élève s'est récemment sérieusement blessée en heurtant un poteau des cages de

but) et sur l'aménagement du plateau. Le revêtement du sol est inégal à beaucoup d'endroits (présence de trous) et peut générer la chute des élèves.

Il est aussi rappelé que le plateau est fréquemment utilisé dans le cadre péri-scolaire.

M. le Maire convient que le plateau est vieillissant ; un devis pour des travaux importants nécessite de tenir compte des contraintes budgétaires ; il est proposé de faire un point des observations et des demandes (enseignants, parents) pour voir ce qui est faisable à court terme.

Bilan de rentrée et fonctionnements pédagogiques

Les effectifs de rentrée ont permis l'ouverture d'une quinzième classe. M. Rohmer présente un tableau prévisionnel des effectifs pour la rentrée 2018, qui montre une tendance stable :

110 élèves attendus dans le bilingue à la rentrée de septembre 2018 (111 actuellement) ;

211 élèves en monolingue (217 actuellement).

Les effectifs Ulis (9 actuellement) peuvent concerner jusqu'à 12 élèves.

Protection et sécurité des élèves

M. Rohmer explicite les modalités de surveillance des élèves en projetant les plans correspondants :

- à l'accueil à 8h20 et 13h50 : 5 zones de surveillance. Il est rappelé que les parents n'entrent pas dans la cour, sauf autorisation particulière du directeur.

- à la récréation : 6 zones de surveillance.

Un enseignant est présent dans chaque zone de surveillance.

La sortie est délimitée par une ligne de surveillance circulaire bleue à l'extérieur au-delà de laquelle les parents attendent leurs enfants et par une ligne rouge à l'intérieur pour les élèves.

Depuis cette rentrée, il y a 2 documents PPMS distincts : un consacré aux risques majeurs et un consacré aux intrusions-attentats. S'y ajoutent les procédures classiques d'évacuation incendie.

Présentation des comptes coopératives

Il existe actuellement à l'école 3 coopératives classes (classes de M. Eyermann, Roth et Mme Wendenbaum) et une coopérative école concernant les autres classes, affiliées à l'OCCE. La coopérative classe de Mme Bartling, partie en retraite, est close et intégrée à la coopérative école, du fait de la décision de l'OCCE de fermer à la rentrée 2018 l'ensemble des coopératives classes. Ceci est dommage puisque ce fonctionnement permettait si les enseignants le souhaitent un plus grande souplesse pour monter leurs projets.

Fin du conseil d'école : 20h05.